

rougeole, la scarlatine et autres si habituelles à l'enfant né dans le bien-être. Il y a plus, ajoute-t-il « les jeunes filles admises dans cet hospice ont déjà presque toutes été traitées dans nos grands hopitaux, où des médecins habiles ont déjà épuisé les traitements les plus accrédités. » Que de conditions défavorables, que de causes d'insuccès! Mais qu'est ce à dire? l'honorable médecin des Incurables va-t-il désespérer? laissera-t-il les malades sans secours? non sans doute; il se rappelle ces paroles d'un grand maître, *Bordeu*, sur les maladies chroniques (1), et persuadé que l'on peut toujours soulager lors même qu'on ne peut pas guérir, il redouble de persévérance et de soins dans l'application des remèdes. Sa peine n'a pas été perdue. Le résumé du service médical nous apprend que, sur cent sept infirmes traitées dans l'hospice des jeunes filles incurables, pendant le cours de l'année 1846, sept seulement sont mortes, sept ont guéri; l'état des autres s'améliore.

Il n'y a point à Lyon d'hospice pour les garçons incurables. L'hospice des jeunes filles dont nous venons de parler, quelque bien administré et conduit qu'il soit, n'est encore qu'un établissement incomplet. Eh! bien, Lyonnais, population réputée charitable entre les plus charitables, laisserez-vous l'œuvre incomplète? On vante déjà vos sentiments compâtissants, quel sujet bien choisi pour les exercer; c'est d'enfants qu'il s'agit. On cite *l'ingéniosité* de votre charité; comment l'appliqueriez-vous mieux que pour des enfants souffrants, malades, incurables? On parle aussi de votre piété; quel meilleur emploi pour elle que de donner un refuge à des âmes innocentes menacées de se perdre dans une vie de désordre et de misère!

D. S.

(1) Les maladies chroniques ont leurs crises, leur redoublement, leur temps de calme, de repos, d'intermittence, de remittance, leur temps de résistance aux remèdes, et de réductibilité, etc.